

Accueil > Liste Des Actualités > Le centre de certification de l'ANSSI émet ses premiers certificats EUCC

## Le centre de certification de l'ANSSI émet ses premiers certificats EUCC

*Un an après l'adoption du schéma de certification européen EUCC, l'ANSSI reçoit l'accréditation du Cofrac et publie deux premiers certificats EUCC.*

Publié le 03 Avril 2025 • Mis à jour le 03 Avril 2025

Le **schéma européen de certification selon les critères communs ( EUCC )** est entré en vigueur en février 2024 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen sur la cybersécurité (*Cybersecurity Act*). Il vise à garantir que les produits des technologies de l'information et de la communication tels que les composants technologiques, le matériel et les logiciels, répondent à des normes de sécurité strictes. Le but : renforcer la cybersécurité et garantir la cohérence des approches dans l'ensemble de l'Union européenne.

L'ANSSI est l'autorité nationale de certification de cybersécurité, à double titre. D'une part, le **Centre de certification national de l'ANSSI (CCN) est en charge de délivrer les certifications pour le niveau élevé du schéma EUCC**. Au cours de l'année écoulée, les équipes de l'ANSSI et leurs partenaires se sont mis en ordre de bataille afin de pouvoir délivrer, sous les meilleurs délais, des certificats EUCC. D'autre part, la **Mission Contrôles et Supervision de l'ANSSI instruit la procédure d'autorisation des organismes d'évaluation de la conformité** nécessaire au préalable.

Le Centre de certification national a reçu l'accréditation du Cofrac le 28 mars dernier, puis l'autorisation de la Mission Contrôles et Supervision pour certifier les produits appartenant aux 3 domaines « Cartes à puce et dispositifs similaires », « Dispositifs matériels avec boîtiers de sécurité » et « Produits réseaux ou logiciels génériques »<sup>1</sup>. En parallèle, le centre d'évaluation de la sécurité (CESTI) Serma Safety & Security, avec lequel travaille CCN, a lui-même été accrédité et autorisé. **Deux certificats EUCC ont ainsi pu être émis par l'ANSSI** le 31 mars 2025, suite à des évaluations conduites par Serma Safety & Security, pour les solutions des entreprises STMicroelectronics et Thales DIS France. Les certificats en question sont les premiers certificats EUCC à être publiés en Europe.

### Certificats EUCC : quelles modalités ?

Depuis le 27 février 2025, tous les enregistrements de produits à évaluer selon les critères communs se font par une certification EUCC (hors cas spécifiques de défense et sécurité nationale).

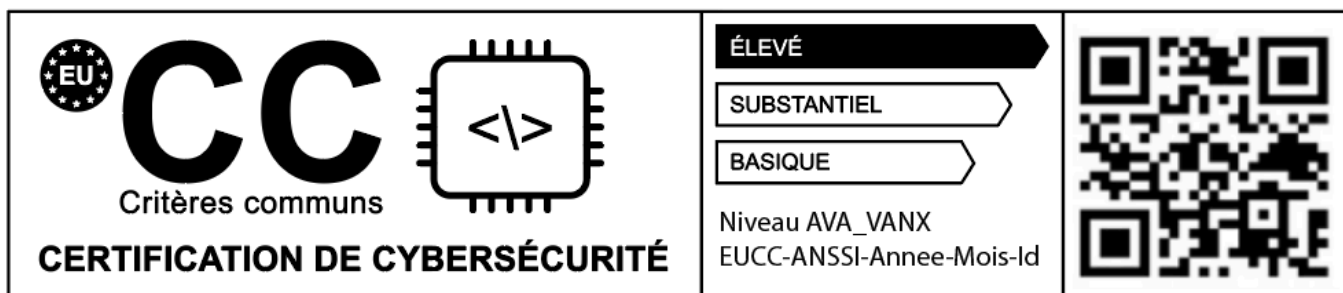
Les certificats EUCC sont **valables cinq ans**, avec des conditions de maintien et de surveillance clairement définies dans le schéma. Ces dernières permettent de garantir la pérennité de la sécurité des solutions.

Le formulaire de dossier d'évaluation est disponible [ici](#).

Par ailleurs, les certificats EUCC ne remplacent pas le schéma [CSPN](#) (certification de premier niveau) de l'ANSSI.

Plus d'informations sur EUCC :

- > [Site de l'ENISA \(anglais\)](#)
- > [Site de l'Union Européenne](#)
- > [Site de l'ANSSI](#)



Certification EUCC

*1 Pour les niveaux d'assurance AVA\_VAN3, AVA\_VAN4 et AVA\_VAN5 (niveau « élevé »).*

---

## < Retour à la page d'accueil

- Découvrir l'ANSSI +
- Découvrir la cybersécurité +
- Développer des solutions de confiance +
- Sécuriser son organisation +
- Se former à la cybersécurité +
- Connaître et explorer +
- S'informer sur la réglementation +